

MAIRIE DE CHAPONNAY  
69970 CHAPONNAY  
(RHÔNE)

Tél. 04.78.96.00.10

## DECISION DU MAIRE

**OBJET : Travaux de réfection en enrobé des allées du cimetière de Chaponnay**

Le Maire,

Vu la délibération n°2020-23 du 28 mai 2020, confiant au Maire, Raymond DURAND, pour la durée de son mandat, les délégations prévues à l'article L.2122-22 du CGCT, 4ème point,

Vu l'article R.2123-1 du code de la commande publique,

Considérant la nécessité de réaliser des travaux de réfection en enrobé des allées du cimetière de Chaponnay,

Considérant les devis reçus pour ces travaux,

Après analyse des deux offres reçues,

Considérant la proposition établie par la Société RAMBAUD TP (38200 LUZINAY) pour un montant total de 86 439,93 € HT, soit 103 727,92 € TTC,

### DECIDE

- Article 1 : Après consultation et analyse des offres, il est décidé de signer un bon de commande avec la Société RAMBAUD TP (38200 LUZINAY) pour un montant total de 86 439,93 € HT, soit 103 727,92 € TTC, en vue de réaliser des travaux de réfection en enrobé des allées du cimetière de Chaponnay.
- Article 2 : Le responsable des services est chargé, en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera : transmise en préfecture du Rhône, à Monsieur le comptable public, publiée sur le site internet de la collectivité et notifiée à l'entreprise.

CHAPONNAY, le 28-05-2024,

Le Maire,  
Raymond DURAND



Certifié exécutoire  
En Préfecture, le 28/05/2024  
Et de la publication, le 28/05/2024